



COMMISSION EAU – TRAVAUX – ASSAINISSEMENT

Compte rendu de la réunion du 10 septembre 2020

Présents : Géraldine GUIN, Bernard RIEU, Thierry EVEILLEAU, Christophe GASSIN, André BETEILLE, Hervé DEPASSE

Excusés : Régine GREER, Didier FRANÇOIS

Suite à des mois de non fonctionnement de la commission, pour cause de crise sanitaire, d'élections et de période estivale, l'ordre du jour a été abandonné au profit d'une vision plus générale.

Afin de reprendre le travail de la commission et de permettre aux nouveaux élus et membres de s'informer.

Madame GUIN signale à la commission qu'elle a rencontré un problème pour s'inscrire à la commission et, plus généralement, les problèmes de communication pour les diverses commissions. M. EVEILLEAU, élu responsable de la commission eau-travaux-assainissement répond que des efforts vont être apportés dans ce domaine.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport financier annuel du budget eau et assainissement.

- ✓ Le réseau d'eau potable compte : 275 compteurs et 19 compteurs communaux
- ✓ La consommation annuelle d'eau est de 33 037 m³, soit une moyenne de 90 m³/jour (70 m³/jour en hiver et des pointes à 201 m³/jour en été)
- ✓ La DUP (Déclaration d'Utilité Publique) qui permet aussi de fixer les volumes d'eau autorisés en prélèvement, préconise 280 m³ par jour. Cela laisse une marge qui permet d'accueillir le nouveau quartier d'habitations
- ✓ Le réseau d'assainissement collectif compte : 250 compteurs
- ✓ Le traitement annuel est de 30 000 m³, quelques habitations ne sont pas encore raccordées au réseau. Le conseil municipal va être consulté pour une relance

Le prix de l'eau et de l'assainissement, dans la commune, reste raisonnable. Le bilan financier est positif, ce qui est une force pour le village.

Il est souligné que le réseau a connu moins de fuites au cours de l'année 2020 et que la pression dans les maisons hautes du village s'est améliorée.



COMMISSION EAU – TRAVAUX – ASSAINISSEMENT

Compte rendu de la réunion du 10 septembre 2020

La pertinence du changement et de la présence du ballon sur-presseur est évoquée. M. EVEILLEAU précise que, si sa présence a plus ou moins d'effet sur la pression, il a un rôle sur la régulation du fonctionnement général et de l'usure du réseau.

La question de la bascule de la compétence eau et assainissement à la CCPU, à l'horizon 2026, est évoquée.

L'intérêt de se rapprocher du SIVOM de Collorgues est abordé, et le rapprochement proposé. L'avenir de ce dernier ne semble pas assuré par la nouvelle législature. Sa compétence est même relativisée.

Le problème de service public et d'implication du privé pose question, l'exemple de St Quentin-la-Poterie est cité. Le résultat financier et l'échéance permettent à la commission de rencontrer les différents acteurs, de réfléchir et de se positionner dans la mesure de ses possibilités.

PROJETS

Les représentants du conseil municipal évoquent leur volonté de finir l'aménagement de la RD 5, de la place de la Mairie et de la Grand' rue. L'enfouissement des réseaux secs doit s'accompagner de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement (pluvial compris).

Des demandes de subventions sont déjà engagées.

Des discussions techniques s'engagent sur les travaux réalisés sur le haut du village. La vision globale (réseaux secs et réseaux humides) semble la meilleure solution, quitte à réduire les distances traitées.

La volonté de voir plus loin, vers le Grand Planas et Garrian, est soumise à la commission afin de prendre en compte la venue du quartier Brugas et ne pas pénaliser en adduction d'eau, les quartiers les plus hauts de la commune.

Concernant l'aménagement de la partie basse de la RD 5, la question de la vitesse à travers le village semble prépondérante.

Plusieurs solutions sont envisagées et discutées :

- ✓ Les ralentisseurs, plus ou moins efficaces et qui engendrent des nuisances sonores
- ✓ Les chicanes
- ✓ Les stops inversés, peu compréhensibles
- ✓ Les panneaux limitation à 30 km/h, qui sont actuellement positionnés trop loin

De plus, la présence de la nouvelle école et du prochain quartier doivent être pris en compte.

Un travail de fond sur l'aménagement de la RD 5 doit continuer rapidement, sur la base de l'ancien projet.



COMMISSION EAU – TRAVAUX – ASSAINISSEMENT

Compte rendu de la réunion du 10 septembre 2020

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ La nécessité et la demande des administrés de revenir à une double facturation pour l'eau et l'assainissement.

Proposition d'une aide technique moderne facilitant les relevés

Après discussion, le choix proposé par la commission est le partage d'un courrier permettant à chacun de faire son propre relevé et de le donner au service technique par mail ou par courrier en octobre et en avril, complété par un relevé par voie municipale pour le reste.

- ✓ La facturation progressive : plus on consomme, plus on paie,
- ✓ Mettre des tarifs différents selon les taux de consommation,
- ✓ Questions posées :
 - En contrepartie d'une facturation progressive, les premiers m³ gratuits,
 - Les résidences secondaires où l'on reste peu de temps mais où l'on consomme beaucoup pour le plaisir (piscine, arrosage du jardin,...),
 - La consommation agricole,

Pas de position actuellement, problème à réfléchir

- ✓ Taux d'imposition des résidences secondaires, dans la limite de nos disponibilités, voir la législation

PROCHAINES REUNIONS DE LA COMMISSION, DATES PROPOSEES

Le jeudi 26 novembre 2020

Aménagement de la RD 5
Quartier Brugas

Le mardi 15 décembre 2020

Eau et Assainissement, points sur les projets